

## HONORAIRES DE TRANSACTION

# Compagnie Immobilière de Champagne

*à charge Acquéreur*

PRIX DU BIEN (Net Vendeur)	HONORAIRES TTC
1€ à 70 000€	10%
71 000€ à 150 000€	8%
151 000€ à 250 000€	7%
251 000 € à 400 000 €	6%
A partir de 401 000 €	5%
<b>Pour les locaux commerciaux, professionnels, bureaux</b>	<b>25% HT du loyer annuel ou 10% HT du montant de la cession</b>

## En cas de délégation

Honoraires fixés par le  
Mandataire à l'origine du mandat

*Caisse de garantie: GALIAN Assurances - 89 rue  
de la Boétie - 75008 PARIS*

*Responsabilité civile professionnelle : MMA -  
Police N° : 120 137 405*

*Carte professionnelle CPI 5102 2016 000 011 727 -  
CCI MARNE*

*En date du 08/09/2019*

## SERVICE LOCATION

(tarif en vigueur à compter du 15 septembre 2014, TVA au taux de 20%)

### Honoraires locataire

- Visite, constitution de dossier, rédaction du bail : 8€TTC/m<sup>2</sup>
- État des lieux d'entrée et de sortie : 3€TTC/m<sup>2</sup>

### Honoraires propriétaire

- Entremise et négociation : 70€TTC
- Visite, constitution de dossier, rédaction du bail : 8€TTC/m<sup>2</sup>
- État des lieux d'entrée et de sortie : 3€TTC/m<sup>2</sup>

Ces honoraires sont révisables chaque année à compter du 1er Janvier et fixés par arrêté du ministère du logement en fonction de la variation annuelle du dernier indice de référence des loyers.

Décret n°2014-890 paru au journal officiel le 1er août 2014